

**CORPORATION D'ANIMATION
L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2016**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la corporation tire des revenus de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la corporation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Audet Beaudoin Girard.

CPA, SENCRL ¹

Québec, le 24 mai 2016

¹CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A128020

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

Page 4

	Projet St-So	Maison des jeunes	Total 2016	Total 2015
Revenus				
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	-	\$ 232 677	\$ 232 677	\$ 230 374
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	-	485	485	687
Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale	-	-	-	6 711
Ministère de la Sécurité publique	41 697	-	41 697	29 365
Office municipal d'habitation de Québec	5 968	14 373	20 341	15 714
Ville de Québec	19 971	5 000	24 971	27 201
Emplois d'été Canada	-	-	-	4 994
Apports reçus sous forme de biens et services	-	12 000	12 000	12 000
Revenus d'activités et d'autofinancement	-	2 445	2 445	4 151
Dons	-	-	-	100
Intérêts et autres	-	2 482	2 482	297
	<u>67 635</u>	<u>269 463</u>	<u>337 098</u>	<u>331 594</u>
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	66 910	208 931	275 841	260 046
Activités	556	8 694	9 250	11 482
Assurances	-	1 966	1 966	1 896
Électricité	-	2 206	2 206	2 537
Entretien et réparations	-	2 055	2 055	3 311
Entretien et réparations majeurs	-	5 428	5 428	-
Formation	180	1 604	1 784	3 851
Frais de déplacement	14	326	340	477
Intérêts et frais bancaires	-	48	48	47
Intérêts sur la dette à long terme	-	4 931	4 931	4 998
Loyer	-	12 000	12 000	12 000
Papeterie et frais de bureau	-	4 902	4 902	5 568
Publicité et représentation	-	348	348	730
Services professionnels	-	5 753	5 753	6 146
Taxes et permis	-	1 543	1 543	1 400
Télécommunications	808	2 313	3 120	2 545
Amortissement des immobilisations corporelles	-	14 327	14 327	12 934
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(2 111)	(2 111)	(1 270)
	<u>68 468</u>	<u>275 264</u>	<u>343 732</u>	<u>328 699</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	<u>(833)</u> \$	<u>(5 801)</u> \$	<u>(6 634)</u> \$	<u>2 895</u> \$

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

Page 5

	Grevé d'affectations internes			2016 Total	2015 Total
	Réservé	Investi en immo- bilisations	Non affecté		
Solde au début	25 000 \$	98 804 \$	24 231 \$	148 035 \$	145 140 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	-	-	(6 634)	(6 634)	2 895
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	17 396	(17 396)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(14 327)	14 327	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 786	(4 786)	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	2 111	(2 111)	-	-
Solde à la fin	<u>25 000 \$</u>	<u>108 770 \$</u>	<u>7 631 \$</u>	<u>141 401 \$</u>	<u>148 035 \$</u>

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

BILAN

31 MARS 2016

Page 6

	2016	2015
Actif		
À court terme		
Encaisse	121 438 \$	107 481 \$
Débiteurs	<u>3 812</u>	<u>11 761</u>
	125 250	119 242
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>240 179</u>	<u>237 110</u>
	<u><u>365 429</u></u> \$	<u><u>356 352</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 5)	23 298 \$	19 576 \$
Apports reportés (note 6)	69 321	50 435
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>5 564</u>	<u>2 226</u>
	98 183	72 237
Dette à long terme (note 7)	85 733	93 857
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	<u>40 112</u>	<u>42 223</u>
	<u>224 028</u>	<u>208 317</u>
Actif net		
Réservé	25 000	25 000
Investi en immobilisations	108 770	98 804
Non affecté	<u>7 631</u>	<u>24 231</u>
	<u>141 401</u>	<u>148 035</u>
	<u><u>365 429</u></u> \$	<u><u>356 352</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016****Page 7**

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(6 634) \$	2 895 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 327	12 934
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(2 111)</u>	<u>(1 270)</u>
	5 582	14 559
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 3)	<u>30 557</u>	<u>(349)</u>
	<u>36 139</u>	<u>14 210</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(17 396)</u>	<u>(103 874)</u>
Activités de financement		
Emprunts à long terme	-	30 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 786)	(4 216)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>36 193</u>
	<u>(4 786)</u>	<u>61 977</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	13 957	(27 687)
Trésorerie et équivalents au début	<u>107 481</u>	<u>135 168</u>
Trésorerie et équivalents à la fin	<u>121 438</u> \$	<u>107 481</u> \$

La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère un centre où les adolescents peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et de loisirs. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la loi sur les impôts et, conséquemment, elle est exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges pour les exercices visés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent des revenus sur les charges et sur la situation financière de la corporation.

Actif net

Grevé d'affectations internes

a) Réservé

Représente les montants grevés d'affectations spécifiques approuvées par le conseil d'administration. Ces montants pourront être utilisés pour les rénovations futures de la bâtisse et de la cour arrière.

b) Investi en immobilisations

Représente les éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférents aux immobilisations.

Non affecté

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des revenus

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

La corporation constate un revenu et une dépense d'un montant de 12 000 \$ à titre d'apports reçus sous forme de services pour le loyer, qui correspond à la juste valeur estimative du service.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et suivant les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipements	20 %
Équipement informatique	45 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2016	2015
Débiteurs	7 949 \$	(9 953) \$
Subvention	-	570
Créditeurs	3 722	4 149
Apports reportés	<u>18 886</u>	<u>4 885</u>
	<u>30 557 \$</u>	<u>(349) \$</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	- \$	4 200 \$
Bâtisse	350 153	123 151	227 002
Mobilier et équipements	35 133	27 198	7 935
Équipement informatique	<u>22 803</u>	<u>21 761</u>	<u>1 042</u>
	<u>412 289 \$</u>	<u>172 110 \$</u>	<u>240 179 \$</u>

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	- \$	4 200 \$
Bâtisse	332 758	111 662	221 096
Mobilier et équipements	35 133	25 215	9 918
Équipement informatique	<u>22 803</u>	<u>20 907</u>	<u>1 896</u>
	<u>394 894 \$</u>	<u>157 784 \$</u>	<u>237 110 \$</u>

5. CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs	1 395 \$	950 \$
Salaires et frais courus	<u>21 903</u>	<u>18 626</u>
	<u>23 298 \$</u>	<u>19 576 \$</u>

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues de divers partenaires et provenant d'activités d'autofinancement. Ces apports sont destinés à couvrir les charges de projets spécifiques. Les apports sont constatés à titre de revenus lorsque la corporation engage les dépenses relatives à ces projets spécifiques.

	2016	2015
Solde au début	50 435 \$	45 550 \$
Plus : montants encaissés au cours de l'exercice	108 620	88 039
Moins : revenus réalisés au cours de l'exercice	<u>(89 734)</u>	<u>(83 154)</u>
Solde à la fin	<u>69 321 \$</u>	<u>50 435 \$</u>

7. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Emprunt, d'un montant original de 130 000 \$, garanti par le terrain et la bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 184 \$ en capital et intérêts au taux de 4,65 %, basé sur une période d'amortissement de 19 ans échéant en octobre 2028, renégociable en octobre 2016	91 297 \$	96 083 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>5 564</u>	<u>2 226</u>
	<u>85 733 \$</u>	<u>93 857 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en supposant des conditions de renouvellement selon les mêmes modalités, sont les suivants :

2017	5 564 \$
2018	5 722 \$
2019	5 994 \$
2020	6 279 \$
2021	6 578 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés de la fraction non amortie des apports grevés d'affectation externe qui ont servi à l'acquisition du terrain et aux travaux de rénovation de la bâtisse.

	2016	2015
Solde au début	42 223 \$	7 300 \$
Plus : montants encaissés au cours de l'exercice	-	36 193
Moins : montants réalisés au cours de l'exercice	<u>(2 111)</u>	<u>(1 270)</u>
Solde à la fin	<u>40 112 \$</u>	<u>42 223 \$</u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentrations**

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique son exposition aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la corporation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la corporation est principalement lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels assujettissent la corporation un risque de juste valeur.